

«C'est un cri du cœur» : entre éolien en mer et criées en sursis, les pêcheurs de Loire-Atlantique priés de se moderniser

Par [Simon Cherner](#)

Publié il y a 3 heures,

Mis à jour il y a 1 minute

 SUIVRE



Le chalutier de pêcheurs en colère, le 23 janvier à Lorient (Bretagne). *LOIC VENANCE / AFP*

Le port de pêche du Croisic pourrait fermer en 2026 si le volume des ventes de la halle ne repart pas à la hausse. Le département se donne deux ans pour relancer la filière locale, et ce malgré les vents contraires d'une crise généralisée du secteur en France.

Le Figaro Nantes

Cri d'alerte sur les criées de la côte d'amour. Le département de Loire-Atlantique a annoncé mercredi donner deux ans à la criée du Croisic pour doper son activité et ses finances, laissées à la dérive depuis quelques années. Une situation marquée par la fonte des volumes de pêche qui transitent par ce point de débarque et de vente qui, avec le port de pêche de La Turballe, représente l'une des deux dernières halles à marée de la collectivité. Déjà contrainte de

cohabiter avec le parc éolien en mer de Saint-Nazaire, la filière pêche est ainsi priée de «*rendre les mises en vente plus efficaces, lisibles et contrôlables*», selon l'expression du département. De mieux faire, en somme.

«*La collectivité prendra sa part de responsabilité*», a d'ores et déjà promis le proutident du département, Michel Ménard (PS), lors d'un point presse organisé le 5 juin, au siège des ports de Loire-Atlantique, à Saint-Nazaire. Une enveloppe de 300.000 euros a été débloquée pour moderniser les criées en 2024, une somme qui devrait être complétée par d'autres investissements et cofinancements, notamment des services de l'État. Il ne s'agira que d'une infime partie du chantier marathon que se fixe le département pour relancer le port de pêche du Croisic. Spécialisée dans la pêche d'espèces nobles - crustacés, coquillages -, la halle est notamment sommée d'innover, en développant des «*actions commerciales*», pour renforcer son attractivité et sa compétitivité. Et, au bout du compte, de renforcer la souveraineté alimentaire du territoire.

Un cri du cœur

«*On croit à notre modèle à deux criées, mais nous allons malgré tout devoir nous assurer de sa viabilité économique*», note Lydia Meigen, proutidente des Ports de Loire-Atlantique, qui se prépare à mettre en place une batterie d'indicateurs pour suivre l'évolution du dossier. La patronne des ports du département entend par ailleurs muscler la culture d'entreprise de ses employés. «*Il faut que chacun me montre qu'il tient à ces deux sites et qu'il est prêt à accepter des changements de pratique*», prévient Lydia Meigen, qui aura par ailleurs à gérer la dette de 3 millions d'euros due par la Société anonyme d'économie mixte locale (Saeml), l'exploitant des criées du Croisic et de La Turballe. La proutidente des ports prie enfin les pêcheurs d'être au rendez-vous. «*C'est un cri du cœur : soyez fidèles à vos ports d'attache*».



L'an dernier, en déjeunant à Guérande, j'avais demandé d'où venait le poisson. On a mis un peu de temps à me répondre qu'il ne venait pas de La Turballe, ni même de France. C'est quand même dommage

Michel Ménard, proutident du département de Loire-Atlantique

Pour José Journeau, proutident du comité régional des pêches des Pays de la Loire (Corepem), le sursis accordé au port du Croisic et l'annonce d'investissements du département représentent «*une décision pragmatique, voire courageuse, qui fait confiance aux professionnels*». «*Reste à voir si cela suffira à faire revenir les pêcheurs qui sont partis en Vendée ou dans le Morbihan*», ajoute-t-il, en précisant au *Figaro* que ce n'est pas la rémunération financière perçue par les pêcheurs de Loire-Atlantique au titre de la taxe éolienne

(1,8 million d'euros en 2023) qui permettra de refaire affluer d'importants volumes de pêches dans les criées du département. *«La filière reste très incertaine, à cause de l'avalanche des normes et des aléas environnementaux, telle l'affaire des dauphins, qui a contraint 500 navires à rester à quai pendant un mois, cet hiver.»*

Signe d'une certaine fébrilité, la publication d'une carte de nouvelles zones propices à l'implantation d'éoliennes en mer a suscité, en mars dernier, une volée d'indignations chez les pêcheurs de la région, inquiets de cette nouvelle intrusion potentielle dans leurs zones de pêche. Trois mois plus tard, José Journeau croit savoir que cette «*carte des infamies*» n'est plus d'actualité. Il reste néanmoins sur ses gardes. Vice-président du conseil départemental chargé de la mer et du littoral, Jean-Luc Séchet tient à décorréliser le développement de l'éolien en mer de la crise de la filière pêche. *«C'est compliqué, car ce secteur est en pleine métamorphose et il nous manque encore du recul. Cependant, le nombre de criées a diminué en Vendée et en Bretagne, ce n'est pas une difficulté propre à la Loire-Atlantique»*, assure-t-il, tout en reconnaissant «*les crispations*» suscitées par les éoliennes.

En attendant un éventuel sursaut des ports locaux, les poissons et fruits de mer servis aux vacanciers de l'Atlantique, cet été, risquent fort d'être consommés à bien des nautiques de leur lieu de pêche. *«L'an dernier, en déjeunant à Guérande, j'avais demandé d'où venait le poisson. On a mis un peu de temps à me répondre qu'il ne venait pas de La Turballe, ni même de France. C'est quand même dommage»*, a observé mercredi Michel Ménard. *«Nous ne sommes pas logés à la même enseigne : il n'y a pas grand monde à se poser la question de savoir dans quelles conditions ont été pêchées ces prises venues du Chili ou de Chine»*, regrette également José Journeau. Pour la criée du Croisic, un point d'étape à mi-échéance est attendu pour 2025.

La rédaction vous conseille

- **Européennes : ce maire qui a refusé d'acheter les panneaux électoraux au profit d'une bâche à asperges**
- **À Nantes, la création du CRA embarrasse les socialistes**
- **Nantes : «La gauche identitaire n'aura pas la peau de Jules Verne !»**

Sujet

Loire-Atlantique
